

Fiche de poste

Moniteur Escalade 7A L'Ouest



Nature de l'emploi

Le club 7A L'Ouest, basé sur l'île de La Réunion à Saint-Leu et rattaché à la Ligue FFME 974, propose un contrat à durée indéterminée (CDI) à temps partiel de moniteur pour son école d'escalade. Le poste est à pourvoir le 1er Septembre 2026.

Le salarié aura pour missions principales d'assurer l'encadrement sportif, le suivi et la coordination des activités liés à l'école d'escalade de 7A L'Ouest autour des sujets ci-dessous (non exhaustifs) en collaboration avec l'autre salarié et les bénévoles du club.

Missions

1. Encadrement (tranche d'âge 7 - 16 ans)
 - a. Accompagner les grimpeurs vers une progressive autonomie via la mise en place de cycles pédagogiques en raccord avec le système de passeport proposé par la FFME.
 - b. Organiser les sessions de passage de passeports
 - c. Planifier, organiser, et animer les séances des jeunes de l'école d'escalade en fonction du public (âge, niveau, public spécifique)
 - d. Réaliser des ouvertures de blocs et de voies adaptées aux jeunes (de initiation à confirmé) et en coordination avec l'entraîneur des groupes compétition et performance.
 - e. Organisation de stages découverte lors des vacances scolaires
 - f. Aide ponctuelle sur les compétitions escalade, notamment promotionnelles
2. Suivi et coordination
 - a. Assurer le lien avec les parents des jeunes de l'école d'escalade
 - b. Participer activement aux réunions du Conseil Administratif du club
 - c. Assurer le lien entre l'école d'escalade et les groupes compétition et performance (en coordination avec l'entraîneur de ces groupes).

3. Communication

- a. Maintenir un lien institutionnel régulier avec la ligue afin de se tenir informé des événements pouvant concerner les jeunes de l'école d'escalade.
- b. Les réseaux sociaux (Instagram, Facebook)
- c. Le site Internet du club

4. Autres tâches

- a. Toutes autres missions utiles au club dans le cadre des ses compétences, en soutien au salarié et bénévoles, dans le temps imparti au mi-temps.

Compétences et qualités requises

- Bienveillance envers les jeunes
- Maîtrise de la construction d'un cycle pédagogique et sportif
- Maîtrise des différentes palettes de l'animation en escalade de bloc et de difficulté
- Faire preuve d'une grande rigueur sur l'aspect sécurité
- Capacité d'écoute et de collaboration relative au travail en équipe
- Connaissance du tissu associatif
- Curiosité, recherches personnelles et optimisation des méthodes d'encadrement
- Bonne tolérance aux fortes chaleurs
- Une expérience en ouverture serait un plus

Qualifications requises

Formation : DEJEPS escalade, CQP escalade, STAPS, BAPAAT, BPJEPS APT

Titulaire du permis B

CACES (pas obligatoire)

Modalités du poste

- Groupe de classification : Technicien groupe 3 de la convention collective nationale du sport
- Salaire à définir en fonction du nombre d'heures travaillées (entre 17h et 20h par semaine), sur une base de 1900€ net/mois
- Maximum de 5 week-ends travaillés dans l'année civile
- Le lieu de travail habituel est le mur de Saint-Leu au 10 Rue Haute, 97436 Saint-Leu
- Déplacements courants à prévoir, notamment pendant les stages et les compétitions. Les trajets hors domicile-lieu de travail sont remboursés au salarié sur une base kilométrique, à partir du lieu de travail.

Rattachements du poste

- Relations hiérarchiques : Président du club, Conseil d'Administration du club
- Relations de collaboration : Entraîneur des groupes compétition et performance

Procédure de recrutement

CV + Lettre de motivation à envoyer par mail au CA du club avant le 31 Mars 2026 à :
contact@7alouest.re

Des entretiens seront organisés en visio-conférence pour les métropolitains, et en présentiel pour les postulants résidant déjà sur l'île. Les entretiens se dérouleront sur la première quinzaine d'Avril.

Le poste est à pourvoir au 1er Septembre 2026.